dérivés et mettre en place un mécanisme permettant aux autorités nationales en matière de comptabilité de définir des pratiques internationales uniformes tant pour les banques que pour les institutions non bancaires.

Deuxièmement, il existe de sérieux doute sur la valeur juridique des ententes de « compensation nette » nationales et internationales et sur le traitement juridique des contrats de produits dérivés en vertu du droit de la faillite dans les différents pays<sup>21</sup>. Le comité d'examen des risques juridiques (Legal Risk Review Committee), mis sur pied à Londres en 1991, a pour tâche de définir les aspects juridiques obscurs et douteux des lois britanniques visant les marchés financiers et de proposer des solutions. Étant donné la nature internationale des marchés de produits dérivés, il serait utile qu'un organisme international se charge d'un tel examen qui serait axé plus particulièrement sur les incohérences juridiques internationales.

En plus de faciliter la discussion sur une approche internationale cohérente et coordonnée à la surveillance générale des institutions financières, <u>un forum non bancaire d'organes de surveillance favoriserait aussi la discussion sur la compatibilité internationale des systèmes juridiques et comptables, du moins en ce qui concerne leur incidence sur les mouvements internationaux de capitaux et sur les activités des fournisseurs de services financiers internationaux. Un forum pourrait stimuler la recherche, rassembler les résultats et établir un consensus international sur les normes juridiques et comptables appropriées, pour garantir le bon fonctionnement des marchés de services financiers conformément à un ensemble accessible de règles.</u>

## Quel serait l'effet d'un forum non bancaire sur la volatilité des marchés?

Il n'y a aucune raison de croire que la volatilité des marchés financiers découle directement du manque d'harmonisation internationale de la surveillance des marchés ou des maisons de courtage intervenantes. Partant, il ne serait pas réaliste de s'attendre qu'un forum international d'organes de surveillance non bancaire soit le principal moyen de réduire directement la volatilité des marchés financiers. Cependant, l'existence d'un tel forum pourrait présenter des avantages indirects sous ce rapport. Par exemple, dans la mesure où l'harmonisation internationale des règles comptables et des interprétations juridiques augmenterait la transparence du système financier et

Une entente de compensation nette entre les parties prévoit le versement d'un montant forfaitaire final pour toutes les opérations couvertes, en cas de manquement de l'une des parties à l'égard d'un de ses contrats. Elle a pour effet de regrouper tous les paiements obligatoires en un seul montant net.